

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES – ZAC DES HAUTES PERRIERES A VERN SUR SEICHE

1- Identification de l'organisme qui passe le marché : Territoires Publics, -1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz - CS 50726 - 35207 RENNES Cedex - Tel : 02.99.35.21.15 / Fax : 02.99.30.50.68

2- Procédure de passation : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3- Objet du marché : Réalisation de Fouilles archéologiques préventives et rapport de fouilles à Vern sur Seiche – ZAC des Hautes Perrières / Secteur Sud sur 6 358 m².

4- Lieu d'exécution : Zac des Hautes Perrières – VERN SUR SEICHE

5- Délai d'exécution : Le délai global d'exécution est de 27 mois dont 3 mois de terrain à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : Février / Mars 2018

6- Modalités de retrait du dossier de consultation :

Retrait dématérialisé : Le dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

7- Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz – CS 50726 – 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de Territoires Publics, en précisant l'objet de la consultation.

8- Justificatifs à produire :

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9- Critères pondérés de jugement des offres :

- 1- Prix des prestations (40%)
- 2- Valeur technique de l'équipe (25%)
- 3- Projet scientifique (25%)
- 4- planning d'intervention (10%)

10- Renseignements administratifs et techniques : auprès de Mme Servane GRISON jusqu'au jeudi 23 novembre 2017, **Territoires Publics**, 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS50726 – 35207 RENNES Cedex 2 – 02.99.35.21.03 - servane.grison@territoires-rennes.fr

11- Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : TGI de Rennes – Cité Judiciaire – 7, rue Pierre Abelard – 35000 Rennes

12- Date limite de réception des plis : le vendredi 29 décembre 2017 à 16h00.

13- Date d'envoi à la publication : Jeudi 7 décembre 2017